

Contribution à la candidature au label Métropole French Tech



La FRENCH TECH

Juin 2015



RAPPEL DE LA SAISINE

Contexte

Fin 2013, le Gouvernement a créé un nouveau label, la « French Tech », pour donner aux métropoles françaises un « rayonnement international » en matière de numérique. Une enveloppe de 215 millions d'euros sera consacrée à la promotion de la marque et à l'aide financière aux jeunes entreprises. En Poitou-Charentes, les 4 agglomérations envisagent une candidature commune au label « Métropole French Tech ».

Objectif

Le CDCAN préparera une contribution argumentée de soutien à la candidature de la CAN comme une des 4 agglomérations du Poitou-Charentes.

Calendrier

Lancement de la démarche en avril. Remise de la contribution en juin 2015.

Qu'est-ce que le label « Métropole French Tech » ?



L'objectif du label Métropole French Tech est de faire de la France entière un vaste accélérateur de startups : un réseau de quelques écosystèmes attractifs, les "Métropoles French Tech", qui concentrent tous les ingrédients (culture entrepreneuriale, talents, maîtrise technologique, financement, etc.) répondant aux besoins des startups françaises, des investisseurs et des talents étrangers. Aujourd'hui, neuf écosystèmes ont reçu le label Métropole French Tech : Lille, Lyon, Grenoble, Aix-Marseille, Montpellier, Toulouse, Bordeaux, Nantes et Rennes : ce sont les neuf métropoles ayant obtenu le label French Tech, décerné aux écosystèmes de startups « *les plus dynamiques et les plus prometteurs* » en région, afin de les rendre « *identifiables à l'international* » et de constituer « *l'équipe de France* » des écosystèmes numériques autour de la locomotive et capitale de la French Tech, Paris.

Pour être labellisée « Métropole French Tech », une métropole doit s'appuyer sur :

- 1 - Un écosystème entrepreneurial numérique existant parmi les plus remarquables en France.
- 2 - Une stratégie ambitieuse de développement de cet écosystème.
- 3 - Des acteurs du territoire mobilisés et fédérés autour de cette stratégie.
- 4 - Des programmes opérationnels aux services de la croissance et de la visibilité des startups et entreprises de croissance du territoire.
- 5 - Des espaces identifiés et des infrastructures favorables au développement de ces entreprises.

Candidature au label Métropole French Tech Contribution de soutien du Conseil de Développement

L'agglomération niortaise est caractérisée par la présence historique du secteur de la banque-assurance. Depuis la création de la MAIF en 1934, le niortais a développé cette spécificité territoriale. Il est le berceau des mouvements mutualistes et coopératifs qui font de l'économie sociale un mode d'entreprise particulièrement présent et créateur de valeur ajoutée et d'emplois. Ce secteur d'activités a su irriguer en particulier le champ de l'information et des technologies numériques. En effet, dès les années soixante, les mutuelles ont investis dans des outils « informatiques » qui ont permis leur prospérité. Depuis ces débuts glorieux au sein des mutuelles, le secteur de l'informatique s'est développé et diversifié à travers l'implantation d'entreprises du numérique, de prestataires de services, de start-up... Désormais fortement ancré sur l'agglomération niortaise, il s'est structuré en véritable filière.

Aujourd'hui, le territoire compte plus de 3 500 informaticiens et plus 45% des offres d'emplois de la région liés au métier de l'informatique sont dans le sud des Deux-Sèvres.

Sur le plan économique, le développement du numérique est comparable à une nouvelle révolution industrielle qui touche désormais tous les secteurs de l'économie. L'économie numérique est le principal facteur de gain de compétitivité des économies développées. Les investissements dans l'économie numérique sont identifiés comme les plus productifs, parce qu'ils accroissent la compétitivité de l'ensemble des autres secteurs de l'économie.

Fort de ce contexte, la labellisation du territoire au titre de « Métropole French Tech » s'inscrit dans une suite cohérente et représente une formidable opportunité de développement et de croissance économique pour le niortais :

- apporter une visibilité nationale et internationale aux entreprises du numérique présentes sur le niortais de longue date,
- promouvoir une économie pourvoyeuse d'emplois directs, comme indirects (Les effectifs du secteur informatique sur l'aire urbaine de Niort notamment dans l'informatique d'entreprise au service des mutuelles ont plus que doublé entre 1999 et 2010),
- favoriser la croissance des jeunes entreprises innovantes de l'agglomération niortaise,
- affirmer la spécificité de notre territoire en matière d'économie numérique au sein de la future grande région.

En Poitou-Charentes, la candidature au label « Métropole French Tech » sera celle d'un pôle régional puisque les quatre grandes agglomérations de la région (Niort, La Rochelle, Poitiers, Angoulême) constituent un dossier commun. Ce projet de candidature est porté par les Réseau SPN (Réseaux des professionnels du numérique) et par Aire 198 (réseau des quatre grandes villes de la région).

Pour accompagner cette démarche et témoigner d'une ambition partagée par l'ensemble de la société locale, le Conseil de Développement de la CAN souhaite à travers cette contribution apporter son soutien à cette candidature.

Le numérique au service de l'économie locale

Le territoire niortais dispose d'un environnement économique particulièrement favorable au développement du numérique. La présence des mutuelles et d'entreprises spécialisées ont eu très tôt un effet levier sur l'émergence de l'économie numérique. S'appuyant sur les atouts et les spécificités du territoire, des complémentarités ont vu le jour, des synergies sont très productives, un travail en réseau doit se poursuivre. Pour en témoigner, le CDCAN a choisi de faire ici 4 focus.

1°) Le développement des mutuelles à l'origine de la naissance de grandes entreprises spécialisées

Sur l'agglomération niortaise, au-delà de la richesse directe générée par leurs activités propres, le développement des mutuelles et du secteur bancaire a permis la valorisation de savoir-faire locaux à travers la naissance d'entreprises aujourd'hui reconnues pour leur expertise, telles que DARVA ou IMA.

DARVA

L'entreprise DARVA a été fondée à Niort en 1988 par Jacques Vandier et Michel d'Araujo sous l'impulsion des mutuelles GMF, MAAF, MACIF, MACSF, MAIF, MATMUT, SMACL et des organisations professionnelles. Sa vocation est de contribuer à la simplification des relations entre les systèmes informatiques des assureurs et ceux de leurs partenaires dans le cadre des échanges de données pour l'assurance[] automobile, habitation et santé. ALLIANZ, AXA, GENERALI, GROUPAMA ET MMA ont rejoint le capital de DARVA en juin 2010. DARVA dont le siège social se trouve désormais à Chauray, est aujourd'hui une Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 2 800 791 €.
(source : www.darva.com)

IMA

IMA a été créé à Niort en 1981 par l'association de ces trois grandes mutuelles d'assurance françaises (MAIF, MAAF, MACIF), désireuses de mutualiser leurs ressources pour apporter à leurs sociétaires des prestations d'assistance de qualité. Progressivement, d'autres mutuelles d'assurance les ont rejoints : la MAPA et la SMACL, suivies de la MATMUT, la MAE, l'AGPM, l'AMF et la Mutuelle des Motards. La mission d'IMA est de leur apporter une assistance humaine, médicale ou technique, 24h/24 et 7J/7, dans les domaines de l'assistance suivants : routière, médicale, aux expatriés, santé à domicile, habitat. Fort de son savoir-faire dans le domaine de l'assistance, le Groupe IMA a su gagner la confiance de nombreux clients en mettant en place des services adaptés à leurs besoins. Avec 34 millions de Français assistés (soit plus d'un sur deux) IMA est leader de l'assistance en France et se développe désormais de plus en plus sur le plan international.
(source : www.ima.tm.fr)

2°) La forte croissance des Entreprises de Services du Numérique (ESN) sur le niortais

Depuis la fin des années 60, le secteur des services informatiques ne cesse de se développer. Les Entreprises de Services du Numérique (ESN) (baptisées jusqu'en 2013 les SSII - Sociétés de Services en Ingénierie Informatique) bénéficient d'un mouvement général qui conduit les entreprises à engager des partenariats pour conduire certaines activités importantes et ainsi se recentrer sur leur cœur de métier.

C'est le cas des diverses mutuelles niortaises. Les sociétés de prestation ne s'y sont pas trompées et se sont installées sur Niort. Les systèmes d'information constituent désormais des éléments essentiels dans la stratégie de développement de ces grandes mutuelles.

La concurrence dans le domaine de la banque assurance pousse à développer des produits de plus en plus sophistiqués, utilisant les moyens les plus modernes comme par exemple la virtualisation ou le cloud, le big data, les GED et des sites internet sophistiqués qui sont présents au sein de ces entreprises, les mettant ainsi par nécessité à la pointe de l'innovation numérique.

Aujourd'hui, environ 130 ESN interviennent sur le territoire niortais pour plus de 1 500 emplois au sein de ces ESN. Des entreprises avec des « effectifs salariés sur le Niortais » qui varient de 1 à 135 emplois.

- Sopra : 135 salariés
- Darva : 138 salariés
- Alliadis : 130 salariés
- GFI : 120 salariés
- Cat Amania : 110 salariés
- Proservia : 98 salariés
- Marcireau Développement : 70 salariés
- ...

(Source : Comité de Bassin d'Emploi du Niortais)

3°) Mettre le numérique au service de la recherche et de l'innovation industrielle

L'agglomération niortaise compte sur son territoire de nombreuses entreprises industrielles (Poujolat, Tecnal, Pierre Guerin, Satim & Sreem Industries, Hervé Thermique, Zodiac Aero Electric, Leach Esterline, Eno...) dont certaines se sont dotées d'un pôle recherche et développement. Favoriser la mise en synergie de ces entreprises avec les acteurs du numérique serait un catalyseur extraordinaire d'innovation.

Le laboratoire Ceric

Le Groupe Poujolat, situé à St Symphorien, a inauguré le Laboratoire Ceric en 1991. Ce laboratoire réalise les études et les essais dans le cadre du suivi et du développement des produits de l'ensemble des unités de production du Groupe Poujolat. Depuis juin 2005, le Ceric est membre de l'association Eurolab (Fédération européenne des laboratoires nationaux d'essais et de mesures). Fort de ses 20 ans d'expertise, il est le laboratoire référent en Europe dans les domaines de la cheminée et des énergies durables. Il est le seul laboratoire qui développe, teste et valide l'ensemble des éléments de la combustion (combustibles, conduits et appareils) au travers de ses trois activités principales : Recherche appliquée ; Développement de produits ; Suivi qualité. Les résultats de ses essais enrichissent régulièrement les travaux de normalisation français et européens ainsi que les programmes de formation des professionnels en partenariat avec l'AGECIC. Dans les années à venir, le Ceric va poursuivre ses investissements afin d'accroître ses moyens de recherche et de développement dans les domaines de l'efficacité énergétique, de la sécurité et des énergies renouvelables.

(source : www.laboratoire-ceric.com)

La Silver Economie

La Silver économie est l'économie au service des âgés. L'enjeu est crucial : il s'agit de permettre et d'encourager les innovations qui vont nous accompagner dans notre avancée en âge et faire reculer la perte d'autonomie. En effet, d'ici 15 ans, les seniors assureront la majorité des dépenses en France. Or, ils expriment des besoins spécifiques. Une économie nouvelle se développera répondant entre autres à la perte d'autonomie. L'expertise de notre territoire dans la gestion et la prévention des risques n'est plus à démontrer. En s'appuyant sur cet atout, un travail en réseau avec les acteurs de la prévoyance, les industriels et les entreprises du numérique constitue une véritable opportunité de croissance, d'innovation et de développement de cette filière sur le niortais. A la clé, la création d'emplois tout en améliorant la condition de vie des seniors.

(source : www.social-sante.gouv.fr)

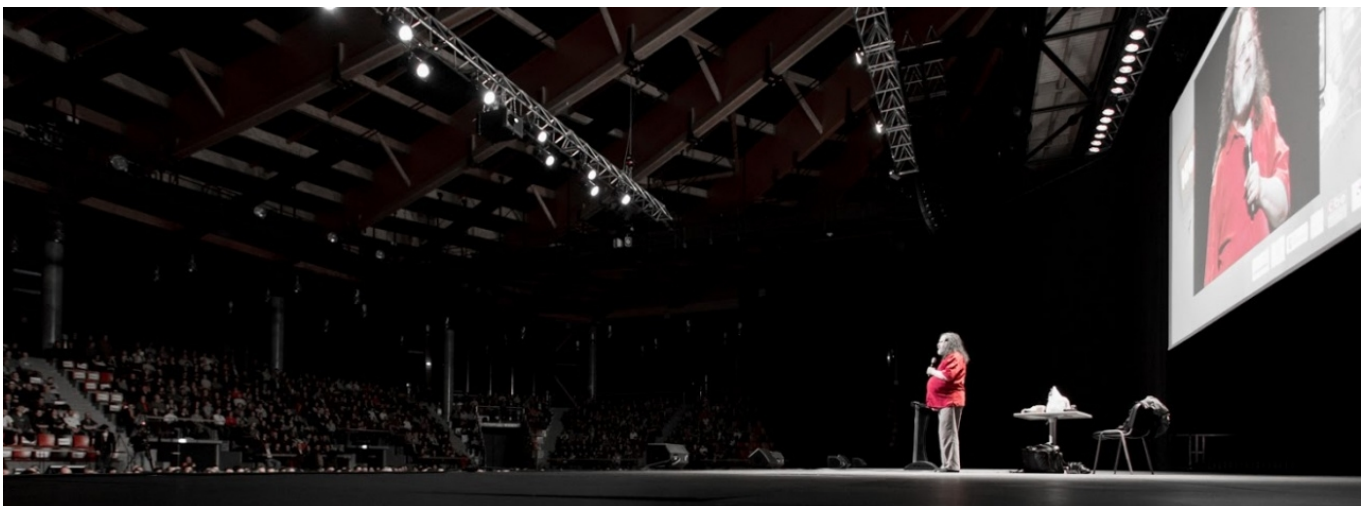
4°) Information, évènementiel : des initiatives pour développer l'usage du numérique.

Depuis quelques années, les manifestations autour du numérique se multiplient sur l'agglomération niortaise. Niort numeric, Takavoir, Conférences et animations de l'université, animations scolaires, etc., ces initiatives témoignent d'une volonté partagée de favoriser l'accès à une culture numérique pour tous.

Niort Numeric est né en 2013 du constat qu'une part importante de l'activité du Niortais repose sur la filière informatique et numérique. La CAN, avec la collaboration de l'Université de Poitiers (département STID de l'IUT du Pôle universitaire de Niort), la ville de Niort, le Conseil Général des Deux-Sèvres, le réseau des professionnels du numérique en Poitou-Charentes (SPN), le Comité de bassin d'emploi du niortais (CBE) et la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), met en avant les atouts du territoire pour :

- entretenir une dynamique créatrice d'emplois en faisant connaître les formations et les métiers du numérique
- donner une impulsion et une visibilité aux entreprises informatiques et numériques présentes en nombre sur le territoire du Niortais, en valorisant leurs savoir-faire
- sensibiliser les professionnels aux usages et technologies numériques
- être un outil d'information à destination du public sur les grands sujets informatiques qui font l'actualité.

En mars 2013, la conférence organisée par les étudiants de l'IUT sur le thème du logiciel libre avec Richard Stallman a été un succès en réunissant plus de 2 200 personnes.



(source : www.niort-numeric.fr)

Organisation des travaux et auteurs

Pour répondre à cette saisine, le CDCAN a constitué un atelier composé de 11 participants. L'animation de cet atelier a été conduite par Jean-Christophe Gilbert, Vice-Président du collège Institutionnels et associations du CDCAN.

Collège	Raison sociale/Nom	Représentant
Acteurs socio-écono	Proservia	Olivier LAIR
Acteurs socio-éco	Marcireau	Yves LEROUX
Acteurs socio-éco	La Boite à Films	Guyome SIMONNET
Institutionnels et asso	SPN	Jean-Christophe GILBERT
Institutionnels et asso	DCF	Kévin MIOT
Institutionnels et asso	IPSO2	Jean-Pierre RENOUX
Personnes qualifiées		Sébastien NAULLEAU
Personnes qualifiées		Jean-Michel PIERRE
Personnes qualifiées		Benoît REHAULT
Personnes qualifiées		Patrick SOL
Personnes qualifiées		Yannick TAR

Compte-tenu des délais impartis, afin de gagner en efficacité, la contribution a été élaborée dans le cadre de 2 réunions (22 avril et 5 mai 2015), ainsi que de façon collaborative en ligne et par échanges de mails.